

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 2 avril 2012 à 20 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Claude Dauphin, Maire d'arrondissement  
Madame Jane Cowell-Poitras, Conseillère de ville  
Madame Lise Poulin, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Bernard Blanchet, Conseiller d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Jean-François Cloutier, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Alex Polevoy, Directeur d'arrondissement par intérim  
M<sup>e</sup> Danielle Ruest, Secrétaire d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement rend hommage à Madame Susan Semenak pour la publication de son livre *Marché Jean-Talon*. Une gerbe de fleurs lui est remise ainsi qu'une plaque honorifique.

Également, il rend hommage au Cercle de fermières de Saint-Pierre pour le lancement régional du livre de recettes *Qu'est-ce qu'on mange express*. Une gerbe de fleurs est remise à la présidente du conseil d'administration du Cercle de fermières de Saint-Pierre.

---

**CA12 19 0118**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Lise Poulin

D'ajouter les items suivants à l'ordre du jour :

- 10.05** Résolution demandant réponse aux besoins financiers de l'Arrondissement de Lachine
- 30.03** Demande au conseil municipal - Autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection - Branchement aux réseaux municipaux d'un égout combiné et d'un aqueduc sur une partie des lots 1 703 717 et 1 703 763 du cadastre du Québec (3000, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps, Lachine)
- 30.04** Demande au conseil municipal - Autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection - Branchement aux réseaux municipaux d'un réseau privé d'égout combiné et d'aqueduc sur une partie des lots 4 178 992, 4 178 993, 4 178 994 et 4 427 828 du cadastre du Québec (Bâtiment de l'Agence métropolitaine de transport AMT et installation au nord de la rue Norman, Lachine)

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 2 avril 2012, tel que modifié;

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**CA12 19 0119**

**Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil d'arrondissement tenue le 12 mars 2012 relativement au projet de règlement numéro RCA10-19003-1 sur les dérogations mineures**

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Bernard Blanchet

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 12 mars 2012 relativement au projet de règlement numéro RCA10-19003-1 sur les dérogations mineures;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**CA12 19 0120**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 mars 2012**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jean-François Cloutier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 12 mars 2012;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

---

**CA12 19 0121**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 23 mars 2012**

Il est proposé par Jane Cowell-Poitras

appuyé par Bernard Blanchet

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 23 mars 2012;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.04

---

**CA12 19 0122**

**Résolution demandant réponse aux besoins financiers de l'Arrondissement de Lachine**

**Attendu** la demande de révision de notre dotation budgétaire amorcée avec la Ville de Montréal,

**Attendu** la démarche afin d'obtenir une entente particulière de financement exprimée dans la lettre du 22 février 2012 adressée à monsieur Michael Applebaum, président du comité exécutif, portant sur les projets résidentiels majeurs,

**Attendu qu'**à ce jour l'Arrondissement n'a pas encore reçu une réponse à ses demandes,

**Attendu** la situation financière critique de l'Arrondissement,

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Lise Poulin

**QUE** l'Arrondissement de Lachine insiste auprès de l'Administration de la Ville de Montréal afin que cette dernière lui assure une réponse dans les plus brefs délais à ses demandes en matière budgétaire;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.05

---

**CA12 19 0123**

**Programme de subvention aux athlètes lachinois participant à des compétitions sportives nationales et internationales - Modification**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jane Cowell-Postras

De modifier le Programme de subvention aux athlètes lachinois participant à des compétitions sportives nationales et internationales, tel que décrit au sommaire décisionnel;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

12.01 1121415013

---

**CA12 19 0124**

**Adoption de la Déclaration visant la reconnaissance de la culture comme le quatrième pilier du développement durable**

**Attendu que** la Ville de Montréal a tenu le Sommet de Montréal en 2002 qui reconnaissait « Montréal une métropole de création et d'innovation ouverte sur le monde »,

**Attendu que** la Ville de Montréal était présente lors du quatrième Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale de Porto Alegre qui se tenait à Barcelone en 2002 et qui a donné naissance à l'*Agenda 21 de la culture* inspiré de l'*Agenda 21* du Sommet de la Terre de Rio de 1992,

**Attendu que** la Ville de Montréal a adopté l'*Agenda 21 de la culture* en juin 2005,

**Attendu que** la Ville de Montréal a adopté la *Politique de développement culturel - Montréal métropole culturelle* en août 2005 et s'engageait ainsi à « faire de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines. Elle contribuera également aux travaux de suivi et de mise en œuvre de *l'Agenda 21 de la culture*, tant à l'échelle locale que dans le cadre de ses relations internationales »,

**Attendu que** le maire de Montréal est vice-président du bureau exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et que la Ville de Montréal est présidente de sa section Amérique du Nord,

**Attendu que** la Commission Culture de CGLU veille à la mise en œuvre de *l'Agenda 21 de la culture* et que la Ville de Montréal en est l'un des membres fondateurs et aussi vice-présidente depuis novembre 2010,

**Attendu que** les partenaires (le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Culture Montréal et la Ville de Montréal) du *Plan 2007-2017 - Montréal métropole culturelle* se sont engagés à « participer à la promotion et à la mise en œuvre de *l'Agenda 21 de la culture* au sein de la Commission Culture de CGLU »,

**Attendu que** le gouvernement du Québec a lancé en 2011 une démarche importante de consultation pour se doter d'un *Agenda 21 de la culture* pour le Québec, une première pour une nation, et que cet agenda aura un impact sur l'ensemble de ces ministères, agences et partenaires dont les villes,

**Attendu que** le Bureau exécutif de CGLU a reconnu par l'adoption d'une déclaration la culture comme quatrième pilier du développement durable en novembre 2010 en appui aux travaux réalisés, notamment, par la Commission Culture, l'UNESCO et par le Sommet mondial sur le développement durable,

**Attendu que** cette déclaration internationale reconnaît que la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental ne peuvent à eux seuls refléter toutes les dimensions de nos sociétés mondialisées,

**Attendu que** cette déclaration internationale affirme que la culture, dans toute sa diversité, est nécessaire pour trouver les réponses aux défis se posant à l'humanité actuellement,

**Attendu que** cette déclaration internationale se décline en deux aspects :

- le développement du secteur culturel en soi
- la garantie que la culture occupe une place légitime dans toutes les politiques publiques

**Attendu que** la Ville de Montréal élabore actuellement un *Plan de développement urbain* qui dessinera l'avenir de Montréal,

**Attendu que** la perspective culturelle est incluse dans la plupart des politiques publiques de la Ville de Montréal dont le *Plan corporatif de Montréal en développement durable 2010-2015* ainsi que dans le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* qui vise à mettre le développement durable au cœur du fonctionnement de l'administration municipale,

**Attendu que** la Ville de Montréal a été interpellée par le Secrétariat Mondial de CGLU pour que cette position politique soit diffusée le plus largement possible d'ici au *Sommet de la Terre de Rio + 20* (Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable) qui se déroulera en juin 2012,

**Attendu qu'**une véritable métropole culturelle doit s'incarner partout dans ses quartiers,

**Attendu que** la vitalité culturelle renforce l'attrait de Montréal et contribue, notamment, à une meilleure qualité de vie ainsi qu'au développement touristique,

**Attendu que** la Ville de Montréal procède actuellement à une réflexion participative sur les Quartiers culturels en concertation avec les arrondissements, organismes et partenaires,

**Attendu que** les arrondissements sont responsables des services de proximité, de portée locale, dont l'urbanisme, les bibliothèques, les lieux de diffusion du réseau Accès culture, les équipements culturels, le patrimoine et les parcs, les loisirs et pratique artistique amateur,

**Attendu que** l'arrondissement s'est engagé dans l'élaboration d'un plan local en développement durable,

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Lise Poulin

D'adopter la Déclaration visant la reconnaissance de la culture comme le quatrième pilier du développement durable;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

15.01 1121415015

---

**CA12 19 0125**

**Approuver le programme et le règlement du concours d'œuvre d'art pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque Saul-Bellow (3029) et autoriser la tenue du concours**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jane Cowell-Postras

D'approuver le programme et le règlement du concours d'œuvre d'art pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque Saul-Bellow (3029) et autoriser la tenue du concours;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1120660001

---

**CA12 19 0126**

**Lancement d'un appel d'offres public - Préachat des murs-rideaux pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque Saul-Bellow - Autorisation**

Il est proposé par Jane Cowell-Postras

appuyé par Jean-François Cloutier

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le préachat des murs-rideaux pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque Saul-Bellow;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1120660002

---

**CA12 19 0127**

**Système de pondération et d'évaluation des offres pour l'achat d'équipements de terrains de jeux - Approbation**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Lise Poulin

D'approuver un système de pondération et d'évaluation des offres pour l'achat d'équipements de terrains de jeux et d'autoriser la formation d'un comité de sélection afin d'analyser les soumissions reçues;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1122324019

---

**CA12 19 0128**

**Systeme de pondération et d'évaluation des offres pour l'achat d'équipements de jeux d'eau -  
Approbation**

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Bernard Blanchet

D'approuver un système de pondération et d'évaluation des offres pour l'achat d'équipements de jeux d'eau et d'autoriser la formation d'un comité de sélection afin d'analyser les soumissions reçues;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1122324020

---

**CA12 19 0129**

**Contrat pour des travaux de réfection de pavage et trottoirs de la 25<sup>e</sup> Avenue entre les rues  
Remembrance et Saint-Antoine**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Bernard Blanchet

D'octroyer un contrat au montant total de 314 143,26 \$ à la compagnie Les Entreprises Canbec Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, dans le cadre de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1218 pour des travaux de réfection de pavage et trottoirs de la 25<sup>e</sup> Avenue entre les rues Remembrance et Saint-Antoine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1122324016

---

**CA12 19 0130**

**Contrat pour les travaux sous-marins d'entretien du petit canal (nettoyage des algues) pour  
l'année 2012**

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Jane Cowell-Poitras

D'octroyer au seul soumissionnaire J. & L. Sorel et Frères Inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour les travaux sous-marins d'entretien du petit canal (nettoyage des algues) pour l'année 2012, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1219, pour un montant total de 52 888,50 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1122324015

---

**CA12 19 0131**

**Achat de trois véhicules de type compact 2012**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jane Cowell-Poitras

D'octroyer un contrat au montant total de 61 835,85 \$ à P.E. Boisvert Auto Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, dans le cadre de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1224 pour l'acquisition de trois véhicules compacts 2012 de marque Ford incluant l'ajout de trois ensembles de quatre pneus d'hiver et trois jeux de clés;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1122324021

---

**CA12 19 0132**

**Achat d'un véhicule Ford F-550 2012**

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Jane Cowell-Poitras

D'autoriser l'achat d'un camion neuf année 2012 à cabine simple de marque Ford de Fortier Auto (Montréal) Ltée au montant total de 49 673,80 \$, conformément à l'entente d'achat contractuelle numéro 706437 de la Ville de Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1122324022

---

**CA12 19 0133**

**Convention triennale entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et la CDEC LaSalle-Lachine pour la coordination de la Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine (TRAIL) et octroi d'une contribution financière - Approbation**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jane Cowell-Poitras

D'approuver la convention 2012-2014 à intervenir entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et la CDEC LaSalle-Lachine pour la coordination de la Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine (TRAIL) et octroyer à cette fin une contribution financière de 9 500 \$;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de Lachine, ladite convention;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.09 1124076002

---

**CA12 19 0134**

**Demande de permis de transport maritime de passagers pour le batobus**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jane Cowell-Poitras

D'autoriser la Directrice - Culture, sports, loisirs et développement social à présenter une demande de permis de transport maritime de passagers pour le batobus auprès de la Commission des transports du Québec, et ce, pour la saison 2012;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1121415014

---

**CA12 19 0135**

**Journal des subventions**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Lise Poulin

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 4 765 \$;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1123479004

---

**CA12 19 0136**

**Demande au conseil municipal - Autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection - Branchement aux réseaux municipaux d'un égout combiné et d'un aqueduc sur une partie des lots 1 703 717 et 1 703 763 du cadastre du Québec (3000, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps, Lachine)**

**Attendu que** l'Arrondissement de Lachine ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour le raccordement aux réseaux municipaux d'un égout combiné et d'un aqueduc sur une partie des lots 1 703 717 et 1 703 763 du cadastre du Québec (3000, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps, Lachine),

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Lise Poulin

De demander au conseil municipal :

D'autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection à la délivrance de l'autorisation requise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en vue de la construction d'un égout combiné et d'un aqueduc sur une partie des lots 1 703 717 et 1 703 763 du cadastre du Québec et de leur raccordement aux réseaux municipaux dans le cadre de la construction d'un centre d'entreposage et de transvasement de liquides inflammables, d'un stationnement et d'un bassin de rétention au 3000, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps, à Lachine;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1122324017

---

**CA12 19 0137**

**Demande au conseil municipal - Autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection - Branchement aux réseaux municipaux d'un réseau privé d'égout combiné et d'aqueduc sur une partie des lots 4 178 992, 4 178 993, 4 178 994 et 4 427 828 du cadastre du Québec (Bâtiment de l'Agence métropolitaine de transport AMT et installation au nord de la rue Norman, Lachine)**

**Attendu que** l'Arrondissement de Lachine ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour le raccordement aux réseaux municipaux d'un réseau privé d'égout combiné et d'aqueduc sur une partie des lots 4 178 992, 4 178 993, 4 178 994 et 4 427 828 du cadastre du Québec (Bâtiment de l'Agence métropolitaine de transport AMT et installation au nord de la rue Norman, Lachine),

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jean-François Cloutier

De demander au conseil municipal :

D'autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection à la délivrance de l'autorisation requise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en vue du raccordement d'un réseau privé d'égout combiné et d'aqueduc sur une partie des lots 4 178 992, 4 178 993, 4 178 994 et 4 427 828 du cadastre du Québec dans le cadre de la Phase 2 de la construction d'un centre d'entretien des trains de banlieue au nord de la rue Norman, dans l'arrondissement de Lachine;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1122324018

---

**CA12 19 0138**

**Adoption du second projet de règlement numéro 2710-73 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de permettre l'usage de type « 412 - enseignement » à l'intérieur des zones R-319, R-320, R-332, M-331 et R-406**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Lise Poulin

D'adopter le second projet de règlement numéro 2710-73 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de permettre l'usage de type « 412 - enseignement » à l'intérieur des zones R-319, R-320, R-332, M-331 et R-406;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1120212036

---

**CA12 19 0139**

**Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'ajouter la zone R-327 au paragraphe d) de l'article 4.14.2 permettant une case de stationnement additionnelle située en cour avant d'un immeuble et empiétant en tout ou en partie dans l'emprise de rue**

Monsieur Bernard Blanchet donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'ajouter la zone R-327 au paragraphe d) de l'article 4.14.2 permettant une case de stationnement additionnelle située en cour avant d'un immeuble et empiétant en tout ou en partie dans l'emprise de rue;

En outre, il demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil;

40.02 1123840002

---

**CA12 19 0140**

**Adoption du premier projet de règlement numéro 2710-72 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'ajouter la zone R-327 au paragraphe d) de l'article 4.14.2 permettant une case de stationnement additionnelle située en cour avant d'un immeuble et empiétant en tout ou en partie dans l'emprise de rue**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jane Cowell-Poitras

D'adopter le premier projet de règlement numéro 2710-72 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'ajouter la zone R-327 au paragraphe d) de l'article 4.14.2 permettant une case de stationnement additionnelle située en cour avant d'un immeuble et empiétant en tout ou en partie dans l'emprise de rue;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1123840002

---

**CA12 19 0141**

**Adoption du Règlement numéro E-2768 autorisant un emprunt de 564 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection d'immeubles municipaux et abrogeant le Règlement d'emprunt numéro E-2766**

Il est proposé par Jane Cowell-Poitras

appuyé par Jean-François Cloutier

D'adopter le règlement intitulé « Règlement numéro E-2768 autorisant un emprunt de 564 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection d'immeubles municipaux et abrogeant le Règlement d'emprunt numéro E-2766 » sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

De décréter la tenue d'un registre afin de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1122326007

---

**CA12 19 0142**

**Adoption du Règlement numéro RCA12-19002 régissant les ventes-débarras**

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Lise Poulin

D'adopter le Règlement numéro RCA12-19002 régissant les ventes-débarras;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1125017001

---

**CA12 19 0143**

**Demande de dérogation mineure - Immeuble sis au 750, 32<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Jane Cowell-Poitras

appuyé par Jean-François Cloutier

D'approuver la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 750, 32<sup>e</sup> Avenue, ayant pour effet :

- De permettre un ratio de 1,43 case de stationnement au lieu de 1,5 case de stationnement pour les phases 1 et 2 du projet uniquement;

Le tout selon les documents soumis en date du 15 février 2012;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1120212013

---

**CA12 19 0144**

**Demande de dérogation mineure - Immeuble sis au 162, avenue Jolicoeur**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jane Cowell-Poitras

De refuser la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 162, avenue Jolicoeur, ayant pour but de permettre :

- La création d'un terrain d'une profondeur de 15,24 mètres, et ce, bien que la Grille des normes d'implantation du Règlement numéro 2710 sur le zonage exige une profondeur minimale de 22,86 mètres;

Le tout tel que les documents soumis en date du 2 novembre 2011;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1120212050

---

**CA12 19 0145**

**Opération cadastrale - Création des lots 4 988 768 et 4 988 769 du cadastre du Québec - Lot situé sur l'avenue Stanley**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jean-François Cloutier

D'approuver le projet d'opération cadastrale créant les lots 4 988 768 et 4 988 769 du cadastre du Québec, et ce, à même le lot rénové 1 705 742, le tout tel qu'illustré sur le plan portant le numéro de minute 21751 préparé par Éric Denicourt, arpenteur-géomètre, le 17 janvier 2012;

De recevoir la somme de 11 660 \$ à titre de paiement de frais de parcs pour la création des lots 4 988 768 et 4 988 769, le tout tel qu'exigé en vertu de l'article 18 du Règlement numéro RCA07-19022 sur le lotissement ainsi que de l'article 3 du Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1120212043

---

**CA12 19 0146**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeubles sis aux 1067-1077, avenue du Pacifique**

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Lise Poulin

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'un bâtiment résidentiel aux 1067-1077, avenue du Pacifique avec les matériaux suivants :

- Brique Boston de couleur brune, format CSR, compagnie Hanson;
- Vinyle de couleur Pebble kaki, compagnie Gentek;
- Balustrades, portes, fenêtres et couronnement de couleur brun commercial;

Le tout selon les documents et échantillons soumis en date des 23 janvier 2012, 26 et 27 février 2012;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1120212045

---

**CA12 19 0147**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble sis au 111, 7<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jane Cowell-Postras

D'approuver la modification au plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'immeuble situé au 111, 7<sup>e</sup> Avenue, visant l'ajout d'espaces d'entreposage (remises) sur les balcons arrière du bâtiment selon l'échantillon suivant :

- Clin de fibrociment de couleur beige;

Le tout selon les documents et échantillons soumis en date du 27 février 2012;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1120212046

---

**CA12 19 0148**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Lots numéros 1 705 911, 1 705 912, 1 705 913 et 1 705 916 du cadastre du Québec (Lofts Harrington)**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jean-François Cloutier

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'un ensemble résidentiel sur les lots numéros 1 705 911, 1 705 912, 1 705 913 et 1 705 916 du cadastre du Québec, situés sur la 1<sup>re</sup> Avenue, au nord de la rue Provost, à la condition que le muret localisé le long de la rampe d'accès au stationnement intérieur soit composé de maçonnerie identique aux bâtiments n'excédant pas 0,30 mètre (1,0 pied) de hauteur et surmonté d'une balustrade grillagée avec modulation d'une hauteur minimale de 1,22 mètre (48 pouces);

Le tout à la satisfaction de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'Arrondissement de Lachine selon les documents et échantillons soumis en date des 21 décembre 2011, 28 et 29 février 2012 ainsi que du 13 mars 2012;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1120212048

---

**CA12 19 0149**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble sis au 5000, rue René-Huguet**

Il est proposé par Jean-François Cloutier

appuyé par Jane Cowell-Postras

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des portes et des fenêtres du bâtiment institutionnel situé au 5000, rue René-Huguet;

Le tout selon les documents et échantillons soumis en date du 15 février 2012;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1120212049

---

**CA12 19 0150**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble sis au 35, chemin de LaSalle**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jean-François Cloutier

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'agrandissement d'une fenêtre existante de la façade arrière du bâtiment situé au 35, chemin de LaSalle aux conditions suivantes :

- La nouvelle fenêtre doit comporter un encadrement tel que déjà présent autour des fenêtres existantes de la façade avant;
- Un meneau doit être ajouté au centre de la fenêtre proposée;

Le tout à la satisfaction de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'Arrondissement de Lachine selon les documents et échantillons soumis en date du 22 février 2012;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.08 1120212051

---

**CA12 19 0151**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble sis au 2530, boulevard Saint-Joseph**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jean-François Cloutier

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des auvents existants du bâtiment situé au 2530, boulevard Saint-Joseph;

Le tout selon les documents et échantillons soumis en date du 2 février 2012;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.09 1120212052

---

**CA12 19 0152**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble sis aux 1526-1532, boulevard Saint-Joseph**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Jane Cowell-Poitras

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant divers travaux de rénovation pour le bâtiment résidentiel situé aux 1526-1532, boulevard Saint-Joseph, aux conditions suivantes :

- Que le verre des balustrades soit de type clair, sans aucune teinte;
- Que les colonnes supportant les balcons soient lisses et non cannelées;
- Que les sous-faces des balcons soient en planches de bois embouvetées et non en aluminium perforé;

Le tout selon les documents et échantillons soumis en date des 28 novembre 2011 et 13 février 2012;

D'accorder le certificat d'autorisation conditionnellement au respect de ces trois conditions et à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.10 1120212053

---

**CA12 19 0153**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble sis aux 1800-1810, rue Notre-Dame**

Il est proposé par Lise Poulin

appuyé par Bernard Blanchet

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'agrandissement d'un bâtiment mixte situé aux 1800-1810, rue Notre-Dame à la condition que l'élément de toiture surplombant la façade soit réduit de façon à s'aligner avec le parapet de l'agrandissement;

Le tout à la satisfaction de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'Arrondissement de Lachine selon les documents et échantillons soumis en date des 25 août 2011, 30 novembre 2011 et 23 février 2012;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.11 1120212054

---

**CA12 19 0154**

**Mouvement de personnel - Liste**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jane Cowell-Postras

D'approuver la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et ses amendements;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1122326008

---

**CA12 19 0155**

**Mise à jour de l'organigramme de l'Arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Bernard Blanchet

appuyé par Jane Cowell-Postras

D'adopter la mise à jour de l'organigramme de l'Arrondissement de Lachine, tel que soumis;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.02 1122326010

---

**Période de questions des membres du conseil**

70.01

---

**Période de questions du public**

70.02

---

Et la séance est levée à 21 h 24.

---

Claude Dauphin  
Maire d'arrondissement

---

Danielle Ruest  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mai 2012.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.